RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et solidaire

Arrêté du 16 février 2018

portant nomination au conseil d'administration de l'établissement public du Marais poitevin

NOR: TREL1804145A

Le ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire,

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 213-12-1 et de R. 213-49-9 à R. 213-49-16;

Vu la proposition de l'association des maires de France;

Vu la proposition de l'Institution interdépartementale du bassin de la Sèvre niortaise ;

Arrête :

Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'établissement public du Marais poitevin en qualité des représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements mentionnés au 2° du I de l'article R. 213-49-9 du code de l'environnement :

Au titre des représentants des communes littorales

M. Jérémy BOISSEAU en remplacement de M. Bernard FERRIER

Au titre de l'Institution interdépartementale du bassin de la Sèvre niortaise

Mme Séverine VACHON

Article 2

Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 1 6 FEV. 2018

Pour le ministre et par délégation :

Par empêchement du directeur de l'eau et de la biodiversité La chargée de la sous-direction de l'animation territoriale et de l'appui aux politiques de protection et de restauration des écosystèmes

Florence CLERMONT-BROUILLET

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et solidaire

Arrêté du 16 février 2018

portant nomination au conseil d'administration de l'établissement public du Marais poitevin

NOR: TREL1804145A

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire, en date du 16 février 2018,

sont nommés membres du conseil d'administration de l'établissement public du Marais poitevin en qualité des représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements mentionnés au 2° du I de l'article R. 213-49-9 du code de l'environnement :

Au titre des représentants des communes littorales

M. Jérémy BOISSEAU en remplacement de M. Bernard FERRIER

Au titre de l'Institution interdépartementale du bassin de la Sèvre niortaise

Mme Séverine VACHON